



coface  
FOR TRADE

COFACE SA  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14 MAI 2025

1

## OUVERTURE DE SÉANCE

**BERNARDO SANCHEZ INCERA**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



# COMPOSITION DU BUREAU ET SCRUTATEURS

---

## COMPOSITION DU BUREAU

- › **Bernardo SANCHEZ INCERA, Président du Conseil d'Administration**
- › Thibault DE WOILLEMONT, représentant Arch Capital
- › Sébastien RIBEIRO, représentant Amiral Gestion

## SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

- › Carole LYTTON

# QUORUM

---

- › Assemblée générale réunie sur 1<sup>ère</sup> convocation
- › Etat de la feuille de présence (votes par correspondance et pouvoirs au Président)
- › Quorum nécessaire pour la tenue d'une AGO et d'une AGE atteint

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES\*

- › Insertion publiée au BALO le 07 avril 2025
  - › Insertion publiée dans Lefigaro.fr le 23 avril 2025
  - › Avis de réunion valant avis de convocation
  - › Formulaire de vote par correspondance
  - › Copies des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 23 avril 2025
  - › Statuts, extrait K-bis
- › Document d'enregistrement universel 2024
    - › Comptes sociaux, comptes consolidés, tableau des affectations du résultat
    - › Rapports du conseil d'administration : rapport de gestion et rapport sur le gouvernement d'entreprise
    - › Rapports des commissaires aux comptes
    - › Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
    - › Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés
    - › Rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions
    - › Texte des projets de résolutions
    - › Rapports des commissaires aux comptes sur certaines résolutions présentées à l'assemblée générale.

\* DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DE COFACE :  
<https://www.coface.com/fr/investisseurs/informations-reglementees/documents-relatifs-a-l-assemblee-generale>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST RETRANSMISE EN DIRECT.  
Lien de connexion disponible sur le site web de Coface :  
<https://www.coface.com/fr/investisseurs/informations-reglementees/documents-relatifs-a-l-assemblee-generale>

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## A TITRE ORDINAIRE (1/3)

- › Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024
- › Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- › Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- › Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et mise en paiement du dividende
- › Ratification de la cooptation de deux administrateurs
- › Renouvellement de six administrateurs
- › Nomination d'un administrateur
- › Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## A TITRE ORDINAIRE (2/3)

- › Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce
- › Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux, non dirigeants en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce
- › Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ou attribués au titre du même exercice à Bernardo Sanchez Incera, Président du conseil d'administration, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce
- › Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ou attribués au titre du même exercice à Xavier Durand, Directeur général, en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce
- › Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du conseil d'administration, en application de l'article L 22-10-8 du Code de commerce

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## A TITRE ORDINAIRE (3/3)

- › Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce
- › Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, en application de l'article L.22-10-8 du Code du commerce
- › Nomination d'un auditeur des informations en matière de durabilité
- › Nomination d'un commissaire aux comptes

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## A TITRE EXTRAORDINAIRE (1/1)

- › Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre
- › Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise
- › Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée
- › Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées
- › Modification de l'article 18 des statuts de la Société
- › Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

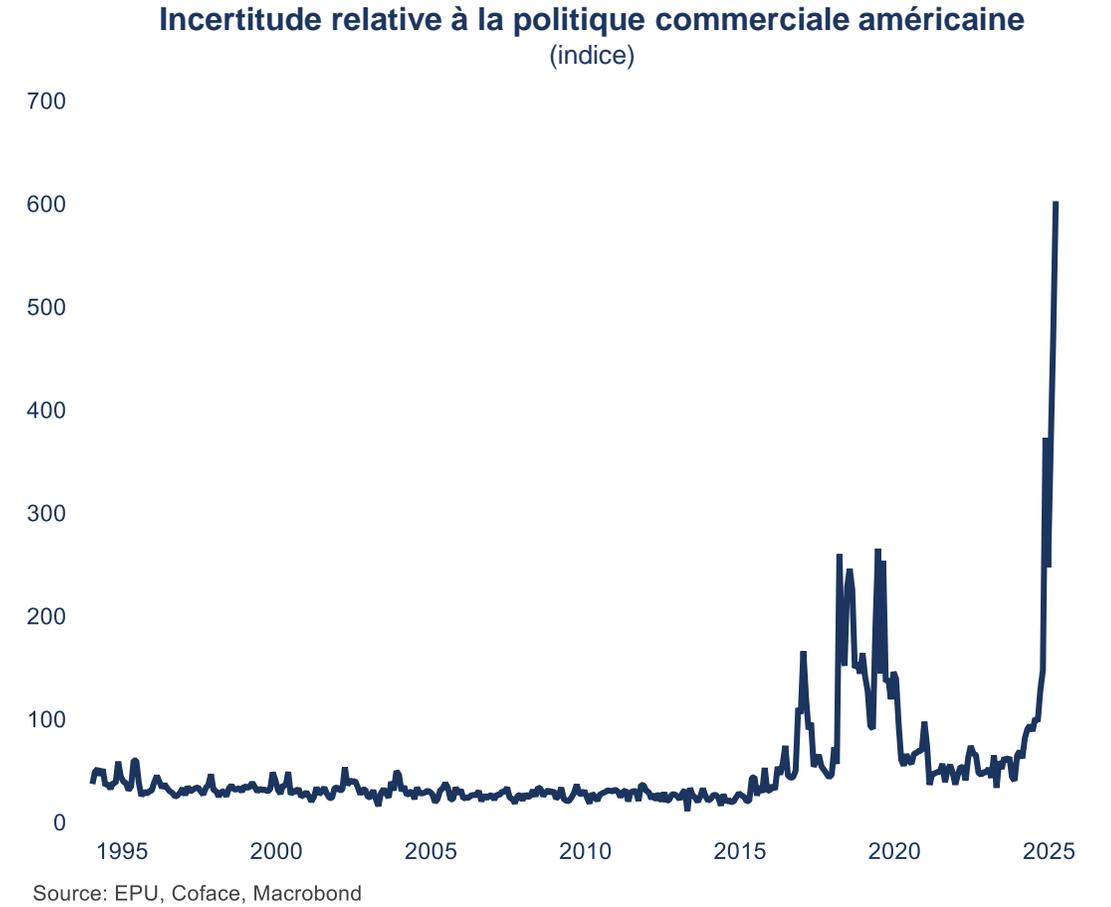
2

**ENVIRONNEMENT  
MACROÉCONOMIQUE**

**JEAN-CHRISTOPHE CAFFET**  
DIRECTEUR DE LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE GROUPE



# UN NIVEAU D'INCERTITUDE JAMAIS ÉGALÉ

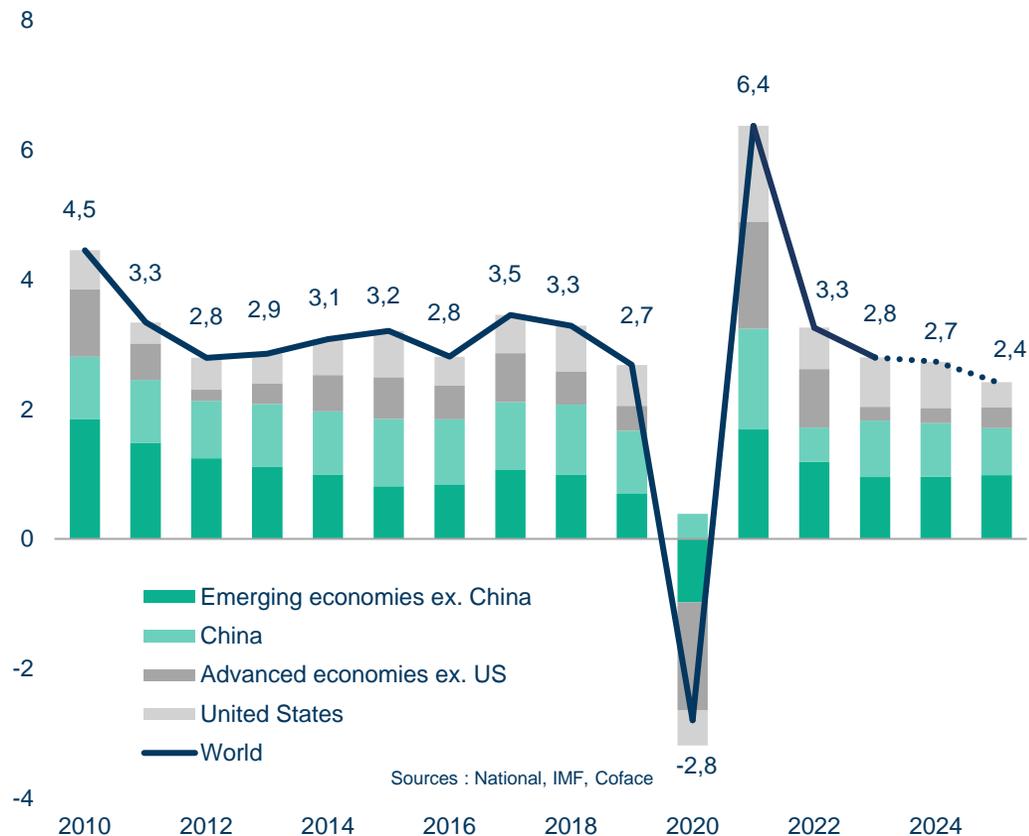


UNE SEULE CERTITUDE: CELLE D'ÊTRE SURPRIS

# SCENARIO CENTRAL : PRÉVISIONS DE CROISSANCE

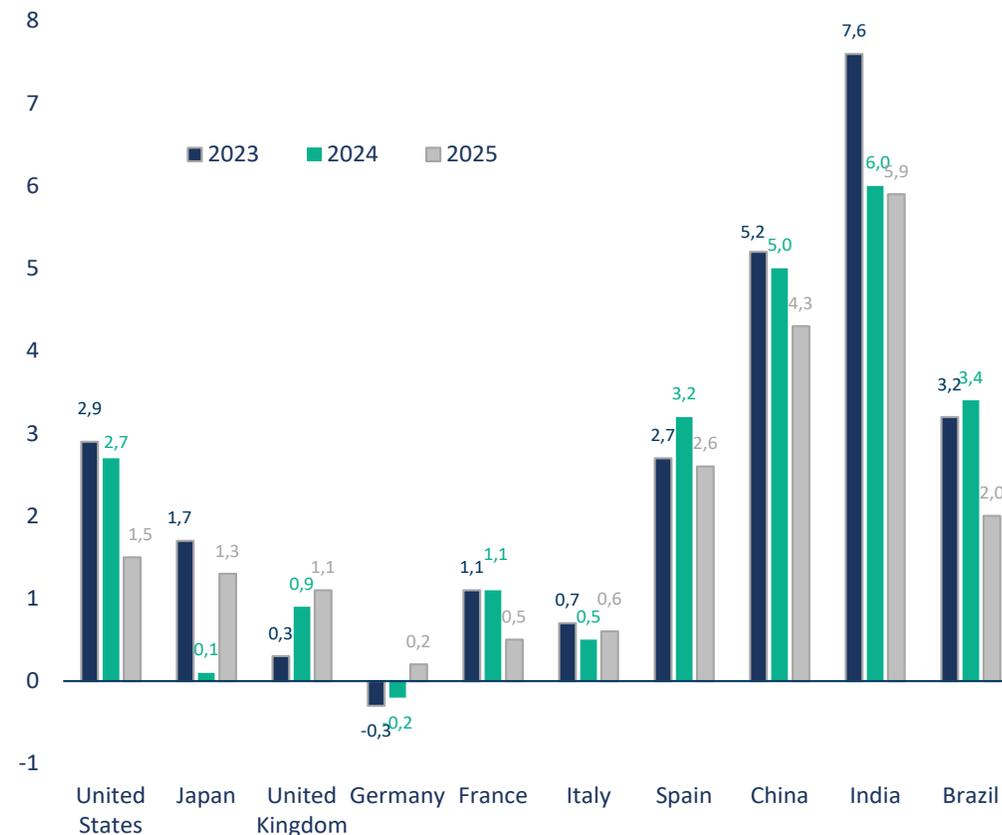
## Croissance économique mondiale et contributions régionales

(volumes, taux de change du marché, a/a,%)



## Croissance économique par pays

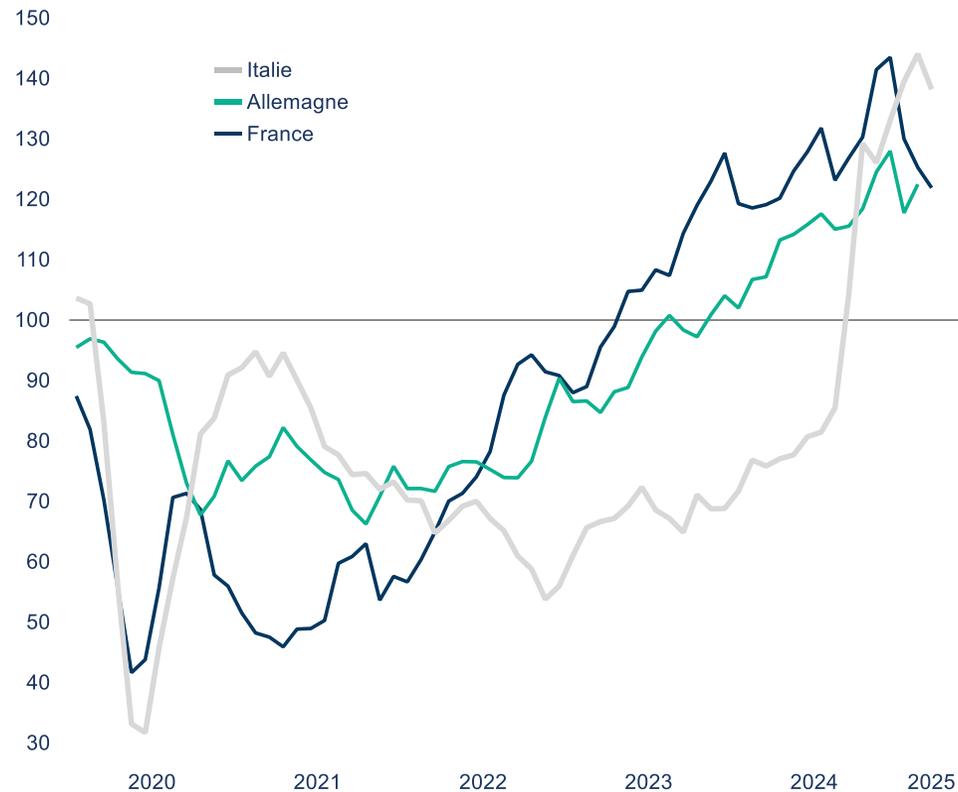
(volumes, a/a, %)



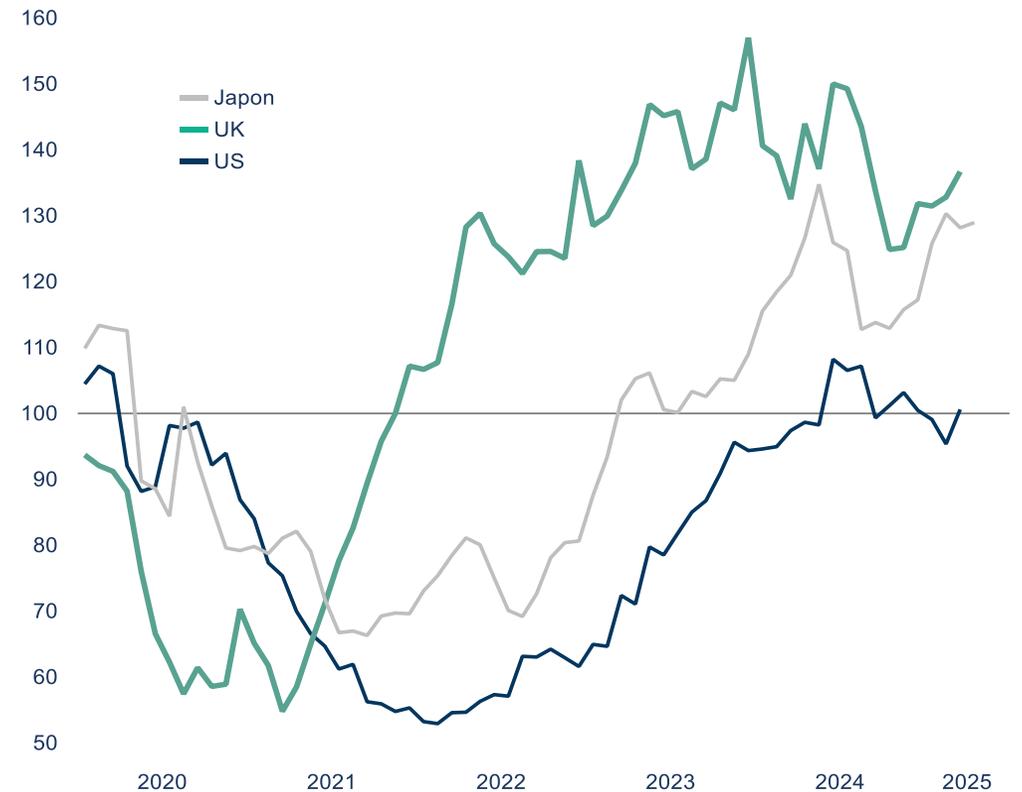
**NOUVEAU RALENTISSEMENT EN 2025  
DES RISQUES (FORTEMENT) BAISSIERS**

# DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES TOUJOURS EN HAUSSE

**Défaillances d'entreprises**  
(moyenne mobile 3 mois, % même période 2019)



Source: national, Coface, Macrobond



Sources: nationales, Coface, Macrobond

**BAISSE DES MARGES ET ACCROISSEMENT DES CHARGES D'INTÉRÊT  
TIRENT LES DÉFAILLANCES À LA HAUSSE**

3

## RÉSULTATS FINANCIERS

**XAVIER DURAND**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PHALLA GERVAIS**  
DIRECTRICE FINANCE ET RISQUES



# RÉSULTATS FINANCIERS



## RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024



# RÉSULTAT NET DE 261,1 M€ DONT 53,4 M€ AU T4-2024

## Chiffre d'affaires : 1 845 M€, en baisse de -0,6% à périmètre et taux de change constants

- › Les revenus d'assurance-crédit diminuent de -2,2% avec une activité client légèrement positive sur le T4-24
- › La rétention client reste à un niveau élevé (92,3%); l'effet prix reste négatif (-1,4%), en ligne avec les tendances historiques
- › Les services d'information connaissent à nouveau une croissance à deux chiffres (+16,3% à taux de change constant) ; l'affacturage se stabilise à +0,3% avec une nette progression au T4-24

## Ratio de sinistralité net à 35,2%, en amélioration de 2,5 pts ; ratio combiné net à 65,5%, en hausse de 1,2 ppt

- › Ratio brut de sinistralité à 33,4%, en amélioration de 2,4 pts avec un niveau toujours élevé de provisionnement de l'année d'ouverture et de relâchements de réserves importants
- › Ratio de coûts net en hausse de 3,6 pts à 30,2% reflétant des revenus en légère baisse et la poursuite des investissements, en ligne avec la stratégie
- › Ratio combiné net au T4-24 à 68,7%, en hausse de 9,7 pts en raison d'un ratio de coûts net plus élevé et d'un ratio combiné au T4-23 qui était très bas

**Résultat net (part du groupe) de 261,1 M€, en hausse de +8,6% dont 53,4 M€ au T4-24, un niveau record depuis l'adoption de la norme IFRS17. RoATE<sup>1</sup> annualisé à 13,9%**

**Coface signe l'acquisition de Cedar Rose, renforçant ses services d'information au Moyen-Orient et en Afrique**

# RATIO DE SOLVABILITÉ À 196%<sup>1</sup> ; PROPOSITION DE DIVIDENDE DE 1,40 €<sup>2</sup> PAR ACTION

RoATE<sup>3</sup> annualisé à 13,9%, en hausse de 0,5 ppt

## Ratio de solvabilité à 196%<sup>1</sup>

- › Solvabilité bien au-dessus de la borne haute de la zone cible de 155% à 175%
- › Taux de cession en réassurance stable à 23% pour 2023 ; les traités de réassurance ont été renouvelés à des conditions identiques malgré un marché toujours tendu

## Un bilan solide et une rentabilité élevée permettent un taux de distribution élevé

- › Dividende de 1,40 € par action<sup>2</sup>, correspondant à un taux de distribution de 80%, conformément à l'objectif *Power the Core*

## Coface a continué à franchir des étapes opérationnelles clés dans un environnement économique encore très incertain :

- › Maintien d'une marge technique élevée en assurance-crédit dans un contexte d'augmentation des demandes d'indemnisation
- › Poursuite des investissements dans le BI avec plus de 600 employés et une croissance à deux chiffres (+16%)
- › Lancement d'une initiative de croissance en recouvrement de créances : +19,6% à partir d'une base encore faible
- › Meilleur résultat financier grâce à un repositionnement du portefeuille

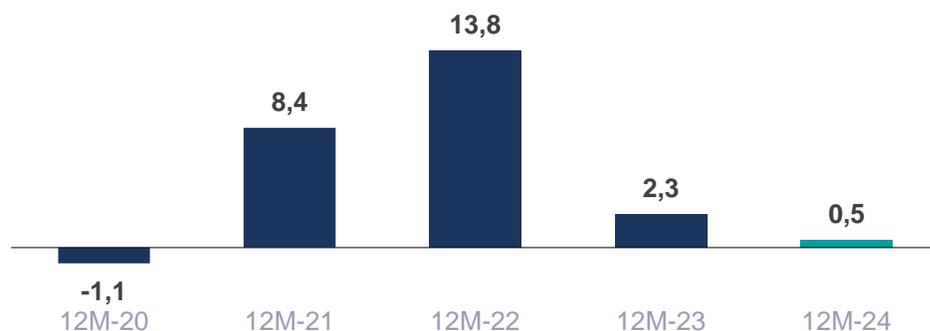
<sup>1</sup> Ce ratio de solvabilité constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

<sup>2</sup> La proposition de distribution est soumise à l'assemblée générale des actionnaires qui sera convoquée pour le 16 mai 2024

<sup>3</sup> RoATE = Rentabilité moyenne des fonds propres tangibles

# GESTION DES RISQUES À TRAVERS UN CYCLE CONTINU

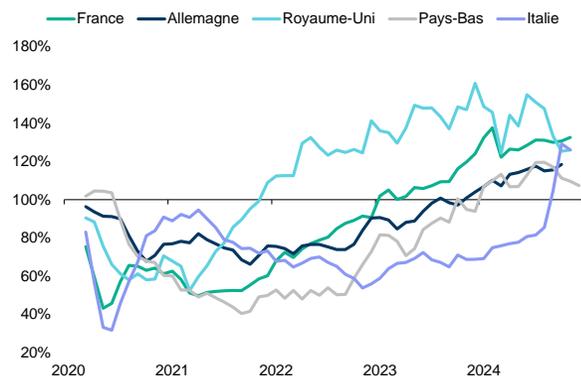
## INFLATION POST-COVID TERMINÉE (ACTIVITÉ CLIENT) (%)



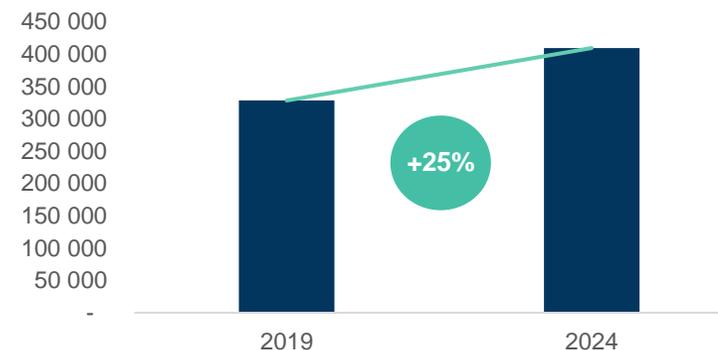
## SITUATION ACTUELLE

- › Croissance des expositions à +4,4% en 2024 (715 Md€) supérieure aux revenus, Coface soutenant la croissance de ses clients
- › Sélectivité sur les nouveaux clients, avec une demande plus forte en fin d'année et un taux de rétention élevé
- › Coface continue d'investir malgré le ralentissement
- › Activité client inférieure à la moyenne historique, la baisse des métaux compensant la tendance positive de l'agroalimentaire.

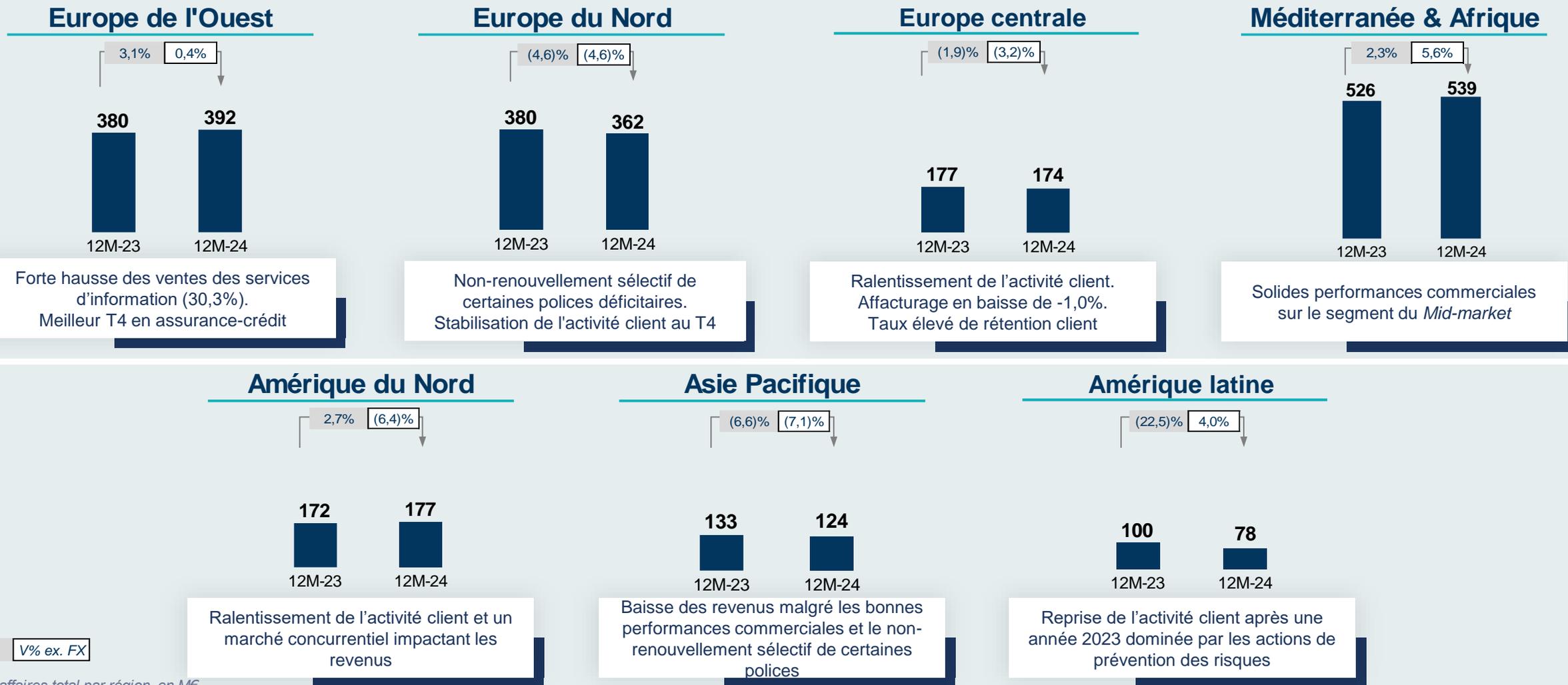
## SINISTRES ÉLEVÉS PAR RAPPORT À LA PÉRIODE PRÉ-COVID



## AUGMENTATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION (nombre de limites de crédit annulées ou réduites)



# FAIBLE CROISSANCE ÉCONOMIQUE, UNE FIN D'ANNÉE LÉGÈREMENT POSITIVE



Chiffre d'affaires total par région, en M€

V% V% ex. FX

L'impact sur le périmètre comprend les transferts suivants : Le Mexique de l'Amérique Latine vers l'Amérique du Nord (T1 2024), et Le Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale déplacés de la région Méditerranée et de l'Afrique vers l'Europe de l'Ouest.

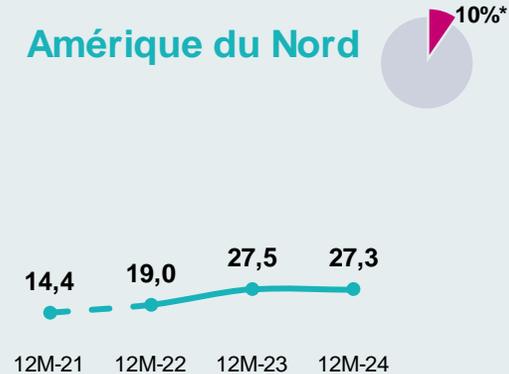
# LE TAUX DE SINISTRALITÉ RESTE SOUS CONTRÔLE

Ratio de sinistralité avant réassurance incluant les frais de gestion de sinistres, en %

## Groupe



## Amérique du Nord



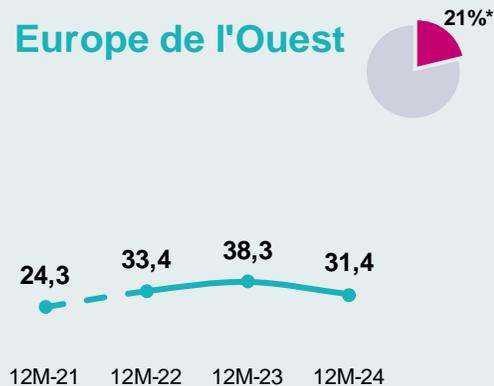
## Amérique Latine



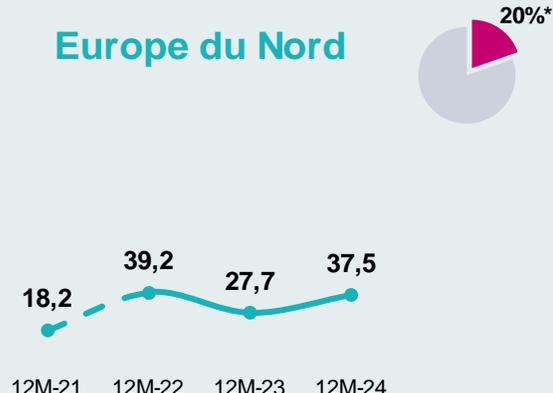
## Asie Pacifique



## Europe de l'Ouest



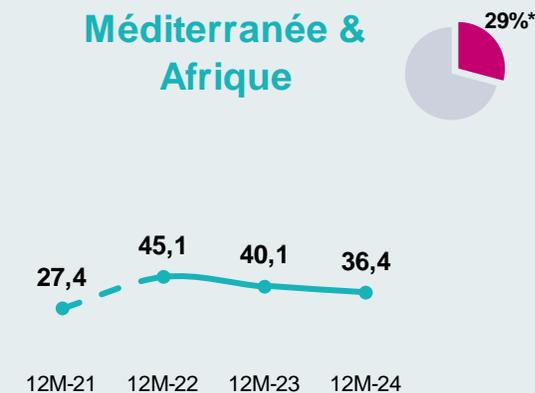
## Europe du Nord



## Europe Centrale



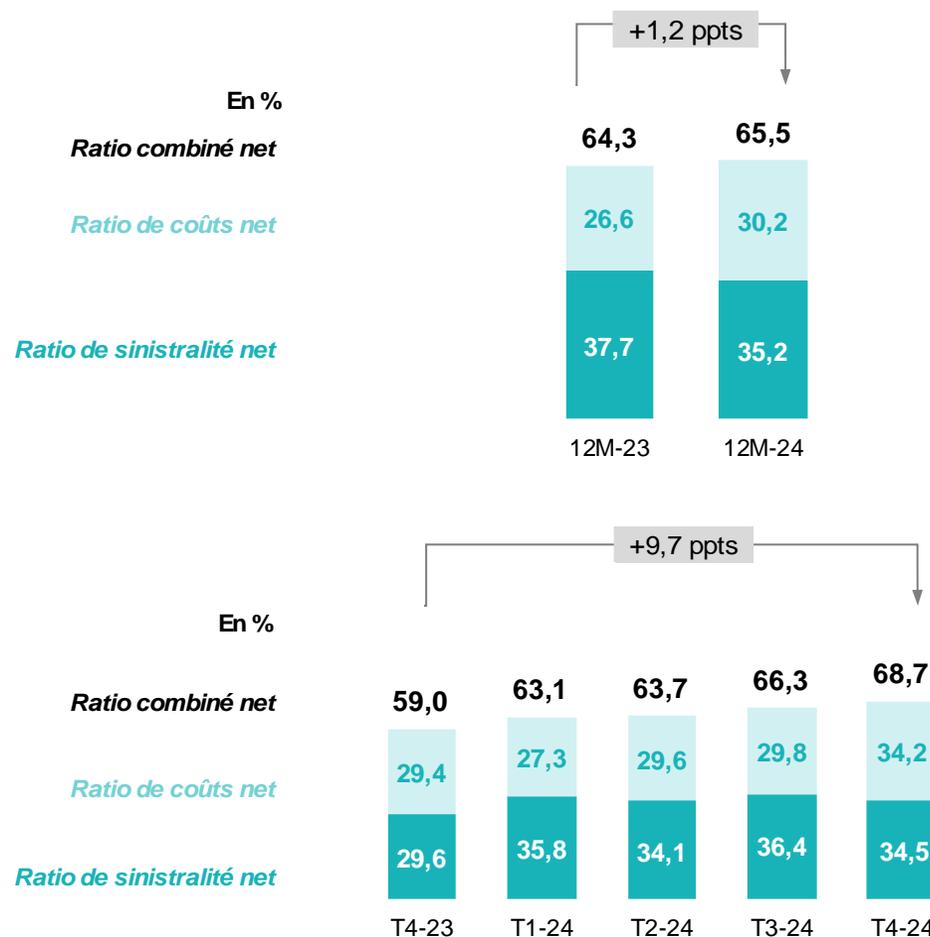
## Méditerranée & Afrique



\*% du chiffre d'affaires par région

--- IFRS 4    — IFRS 17

# RATIO COMBINÉ EN AMÉLIORATION À 65,5%



- › Le ratio combiné a augmenté à 65,5% reflétant un ratio de coûts plus élevé couplé avec une poursuite des investissements et des revenus stables ainsi qu'une légère amélioration du ratio de sinistres dans un environnement économique plus difficile
- › Le ratio de sinistralité net s'améliore de 2,5 pts par rapport à 2023 avec des relâchements de réserves en hausse et un provisionnement élevé rattaché à l'année d'ouverture
- › Le ratio combiné net est en hausse de 9,7 pts par rapport au T4-23 qui était à un niveau historiquement bas grâce à d'importants relâchements de réserves en Amérique latine

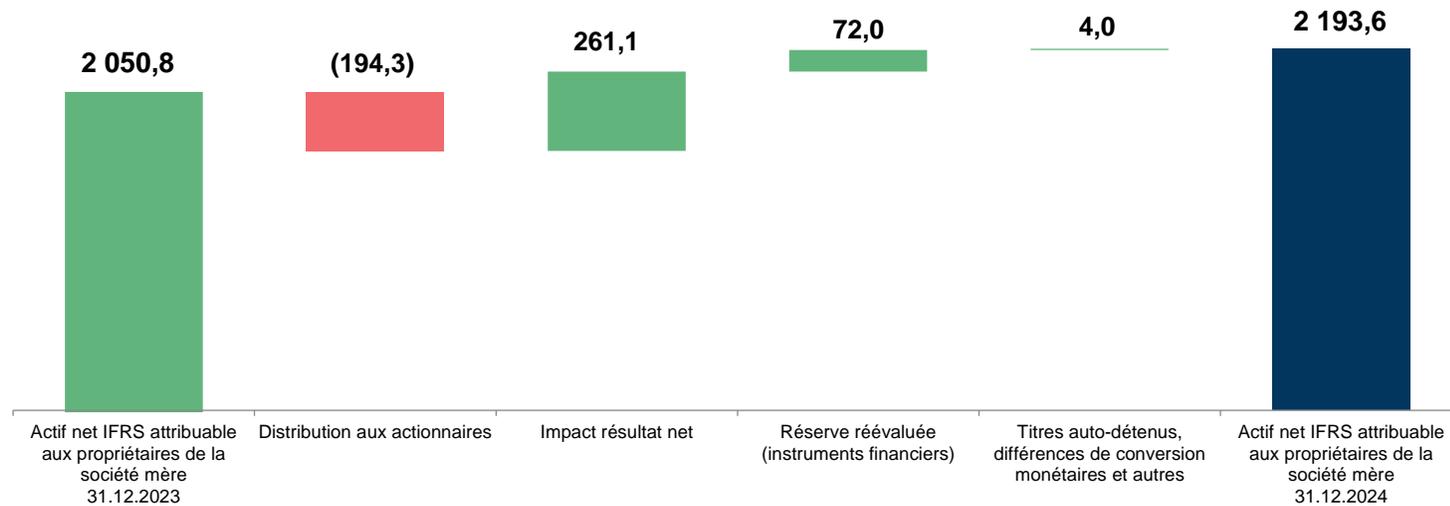
# RÉSULTAT NET 2024 À 261,1 M€ DONT 50,8 M€ AU T4-24

<i>Éléments du compte de résultat - en M€</i>	12M-23	12M-24
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>367,9</b>	<b>417,9</b>
Autres revenus & charges opérationnels	(5,0)	(8,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>362,9</b>	<b>409,2</b>
Charges de financement	(34,3)	(43,0)
Impôts sur les résultats	(88,0)	(105,2)
<i>Taux d'imposition</i>	<i>27%</i>	<i>29%</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	0,0
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>240,5</b>	<b>261,1</b>

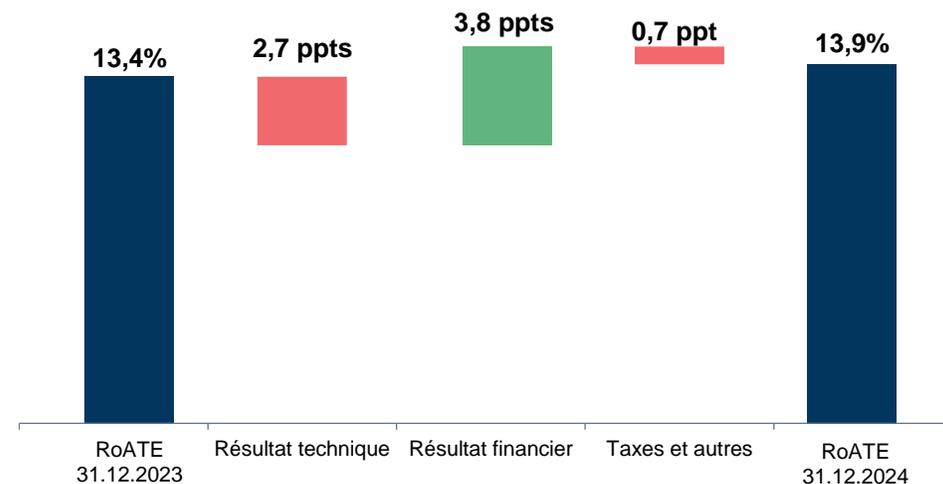
- › Primes nettes acquises en baisse de 3,5% at 1 096 M€
- › Résultat opérationnel en hausse de 12,8% grâce à la hausse du résultat financier
- › Taux d'imposition à 29% (36% au T4-24, en ligne avec le T4-23)
- › Résultat net en hausse de 8,6% à 261,1 M€, un niveau record sous IFRS17

# LE ROATE S'ÉTABLIT À 13,9%, EN HAUSSE DE 0,5 POINT

Variation des capitaux propres  
En M€

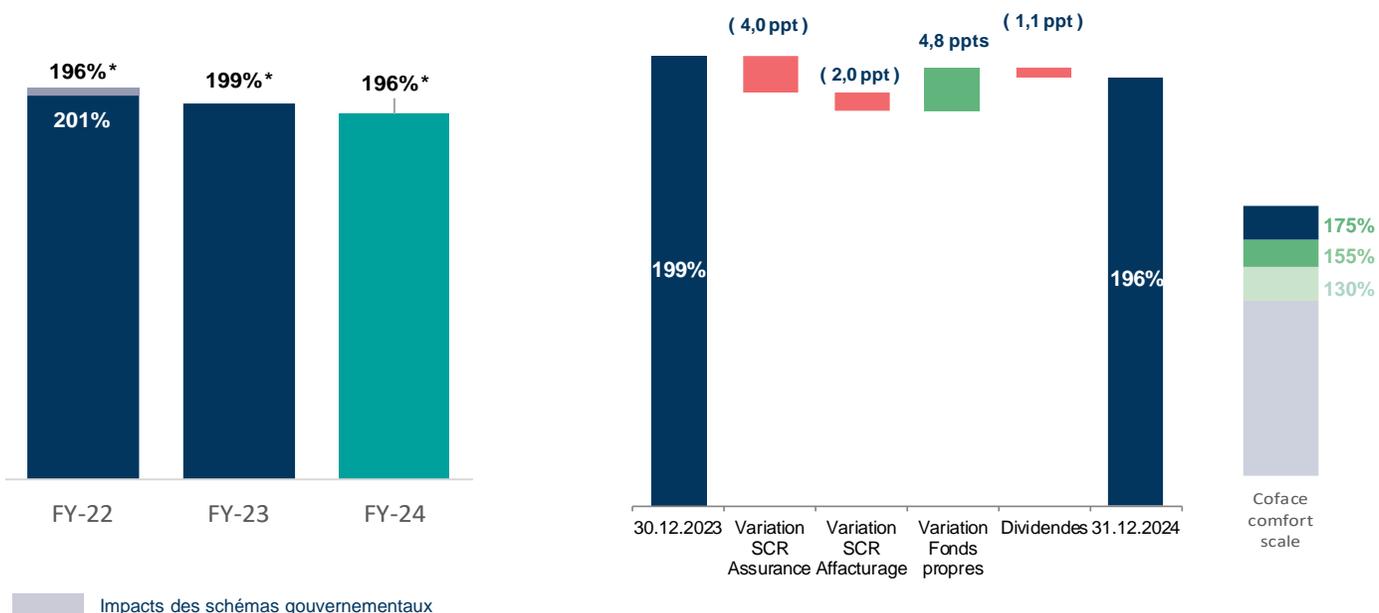


Retour sur capitaux propres tangibles moyen (RoATE)



# SOLVABILITÉ SOLIDE AU COURS DU TEMPS

Le ratio de solvabilité estimé 2024 est supérieur à la zone cible



La solvabilité reste à un niveau très supérieur à la fourchette cible du groupe (155-175%)

Augmentation du SCR de l'assurance en raison d'un risque de souscription plus élevé en non-vie, reflétant la croissance de l'activité

Augmentation des fonds propres éligibles en ligne avec la rentabilité

\* Ce ratio de solvabilité estimé constitue un calcul préliminaire effectué selon l'interprétation par Coface de la réglementation Solvabilité II et utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité.

Faible sensibilité aux chocs de marchés

Sensibilité des marchés testée à travers des crises instantanées



Exigence de solvabilité prise en compte dans les scénarios de crise



(1) +100 points de base sur le crédit et +50 points de base pour la dette publique des pays de l'OCDE.  
 (2) Basé sur le niveau de ratio de pertes correspondant au quantile 98%.  
 (3) Basé sur le niveau de ratio de pertes correspondant au quantile 95%.

# RÉSULTATS FINANCIERS



## RÉSULTATS DE L'EXERCICE T1-2025



# COFACE PUBLIE UN RÉSULTAT NET DE 62,1 M€, EN BAISSE DE 9,2%

## Chiffre d'affaires : 473 M€, en hausse de 2,0% à périmètre et taux de change constants

- › Les primes d'assurance-crédit sont en hausse de 1,2% ; l'activité client enregistre une progression de 1,2%
- › La rétention client s'approche de ses plus hauts historiques (95,0%) ; l'effet prix reste négatif (-1,3%) en ligne avec les tendances de long terme
- › La croissance à deux chiffres des services d'information se poursuit (+14,7% à taux de change constant, +18,4% à change courant). Le recouvrement de créances est en croissance de +14,8% ; l'affacturage est en léger repli de -0,7%

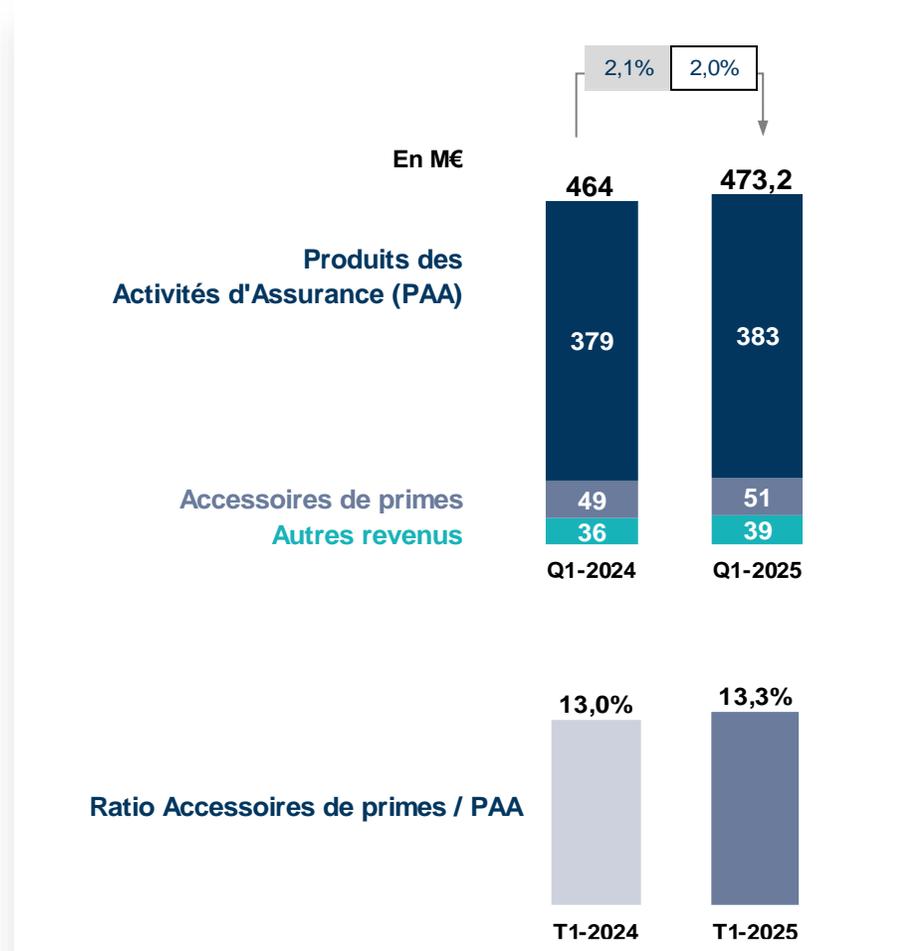
## Ratio de sinistralité net à 39,1%, en hausse de 3,3 ppts ; ratio combiné net à 68,7%, en hausse de 5,6 ppts et stable par rapport au T4-24

- › Ratio brut de sinistralité à 38,7%, en hausse de 5,5 ppts avec un niveau de provisionnement en hausse et des relâchements de réserves toujours élevés et stables sur un an
- › Ratio de coûts net en hausse de 2,2 ppts à 29,5% reflétant la poursuite des investissements partiellement compensée par l'amélioration du mix produit

## Résultat net (part du groupe) de 62,1 M€, en baisse de -9,2% par rapport au T1-24. Le roate<sup>1</sup> annualisé s'établit à 12,7%

<sup>1</sup> RoATE = Rentabilité moyenne des fonds propres tangibles

# CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE +2,0%, SERVICES EN HAUSSE DE +7,5%



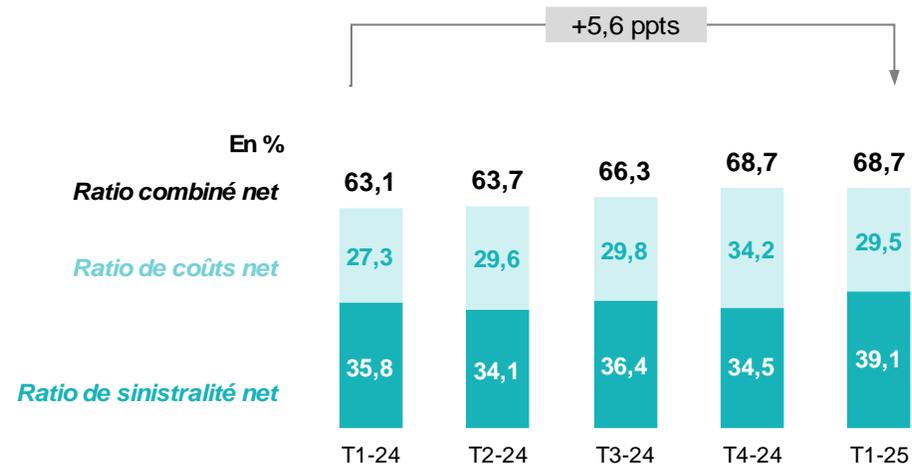
## Revenu total en hausse de +2,0% par rapport au T1-24 à taux de change et périmètre constants

- › Les revenus d'assurance-crédit\* sont en hausse de +1,2% à change constant. L'activité client est à +1,2%
- › Les autres revenus sont en hausse de +7,5% par rapport au T1-24 à change et périmètre constants :
  - › La croissance des services d'information en hausse de +14,7%
  - › Les revenus liés au recouvrement sont en hausse de +14,8% à partir d'une base faible
  - › L'affacturage est à -0,7%
- › Les commissions d'assurance confirment le redressement de 4,0 % à change constant

\* Intégrant la Caution et le Single Risk

V% | V% ex. FX

# AUGMENTATION DU RATIO COMBINÉ NET À 68,7%, STABLE PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT



- › Ratio combiné net à 68,7% (vs. 63,1% au T1-24) confirmant la normalisation du ratio de sinistralité ainsi que la stratégie d'investissement
- › Ratio de coûts en hausse de 2,2 pts vs. T1-24 avec une bonne discipline de coûts, contre la poursuite des investissements partiellement compensés par un meilleur mix de produits
- › Ratio de sinistralité net au T1-25 à 39,1% (+3,3 pts) vs. T1-24
- › Ratio combiné net au T1-25 en hausse de 5,6 pts vs. T1-24, stable par rapport au trimestre précédent

# RÉSULTAT NET DU T1-25 À 62,1 M€, EN BAISSSE DE 9,2%

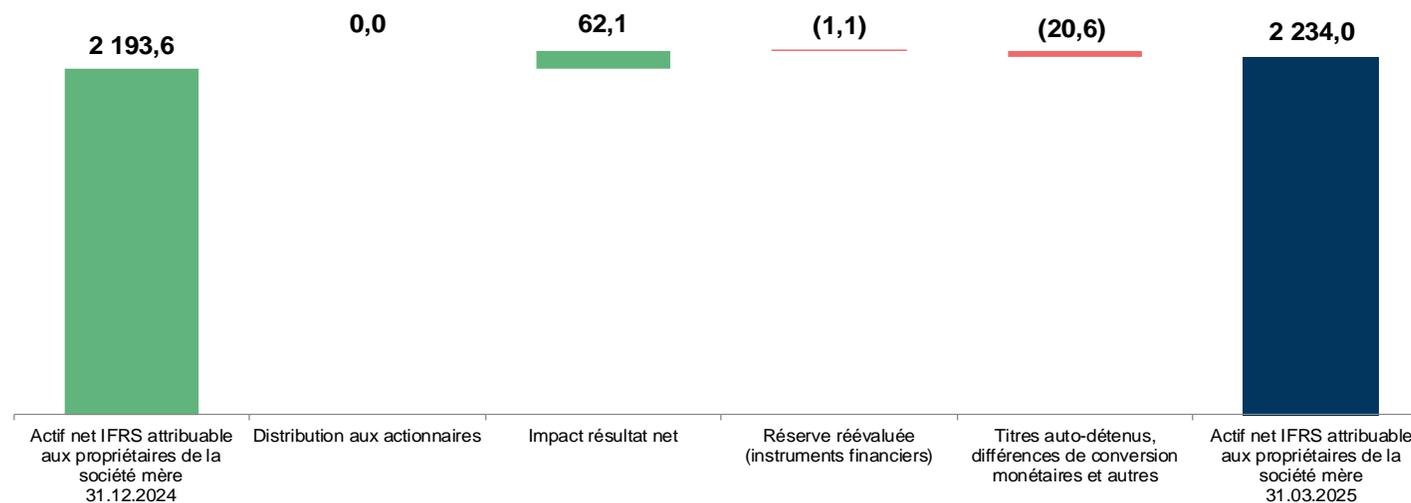
<i>Eléments du compte de résultat - en M€</i>	<b>T1-24</b>	<b>T1-25</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>106,8</b>	<b>91,6</b>
Autres revenus & charges opérationnels	(0,1)	(0,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>106,8</b>	<b>91,2</b>
Charges de financement	(12,6)	(10,3)
Impôts sur les résultats	(25,7)	(18,6)
<i>Taux d'imposition</i>	<i>27%</i>	<i>23%</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,2)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>68,4</b>	<b>62,1</b>

- › Primes nettes acquises en baisse de -0,6% à 279 M€
- › Résultat opérationnel en baisse de -14,5%
- › Taux d'imposition à 23% (vs. 27% au T1-24)
- › Résultat net en baisse de -9,2% à 62,1 M€
- › Valeur comptable par action à 15,0 €. Valeur comptable tangible à 13,4 € par action

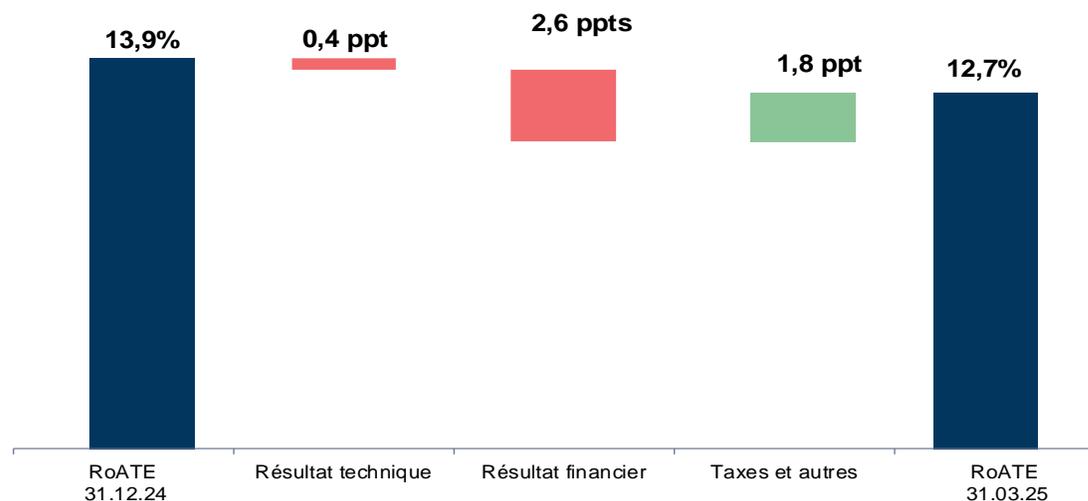
# ROATE À 12,7%, EN BAISSSE DE 1,2 POINT

Variation des capitaux propres

En M€



Retour sur capitaux propres tangibles moyen (RoATE)



# POINTS IMPORTANTS & PERSPECTIVES

## Coface affiche à nouveau un bon trimestre

- › Le ratio combiné est à 68,7%, stable par rapport au trimestre précédent
- › Les revenus des investissements, nets des charges financières d'assurance sont robustes
- › Le retour sur fonds propres tangibles moyens est à 12,7%, au dessus de l'objectif

## L'incertitude concernant la politique économique internationale atteint des niveaux encore rarement vus :

- › L'impact des tarifs douaniers américains dépendra des pays, des secteurs et des négociations difficiles à anticiper
- › Coface bénéficie de ses experts reconnus mondialement et de ses données de premier plan pour naviguer dans cet environnement

**La stratégie de Coface consistant à exceller dans l'assurance-crédit et à investir dans les services d'information sans risque est plus que jamais pertinente**

# RÉSULTATS FINANCIERS



## PERFORMANCE DE L'ACTION



# STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 30 AVRIL 2025

## COFACE SA

est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français

### Les actions Coface

sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment A) sous le titre "COFA"

### CAPITAL SOCIAL

au 30 avril 2025

**300 359 584 €**

divisés en

**150 179 792 actions**

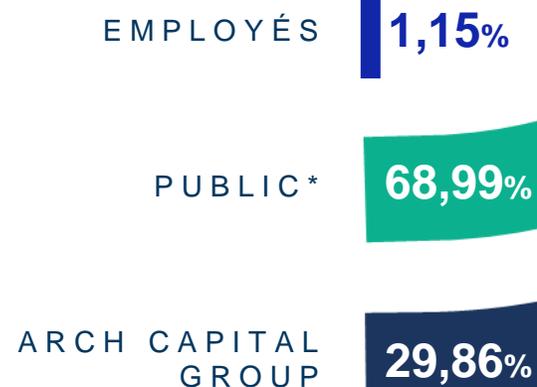
toutes de même catégorie, intégralement libérées et souscrites

### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE\*\*

- 29% USA & Canada
- 22% Royaume-Uni
- 20% France
- 18% Allemagne
- 4% Europe (autres)
- 4% Norvège
- 3% Reste du monde

Le top 5 des actionnaires (hors Arch) concentre 20% du capital de Coface.

Les particuliers représentent 8,26% de l'actionariat.



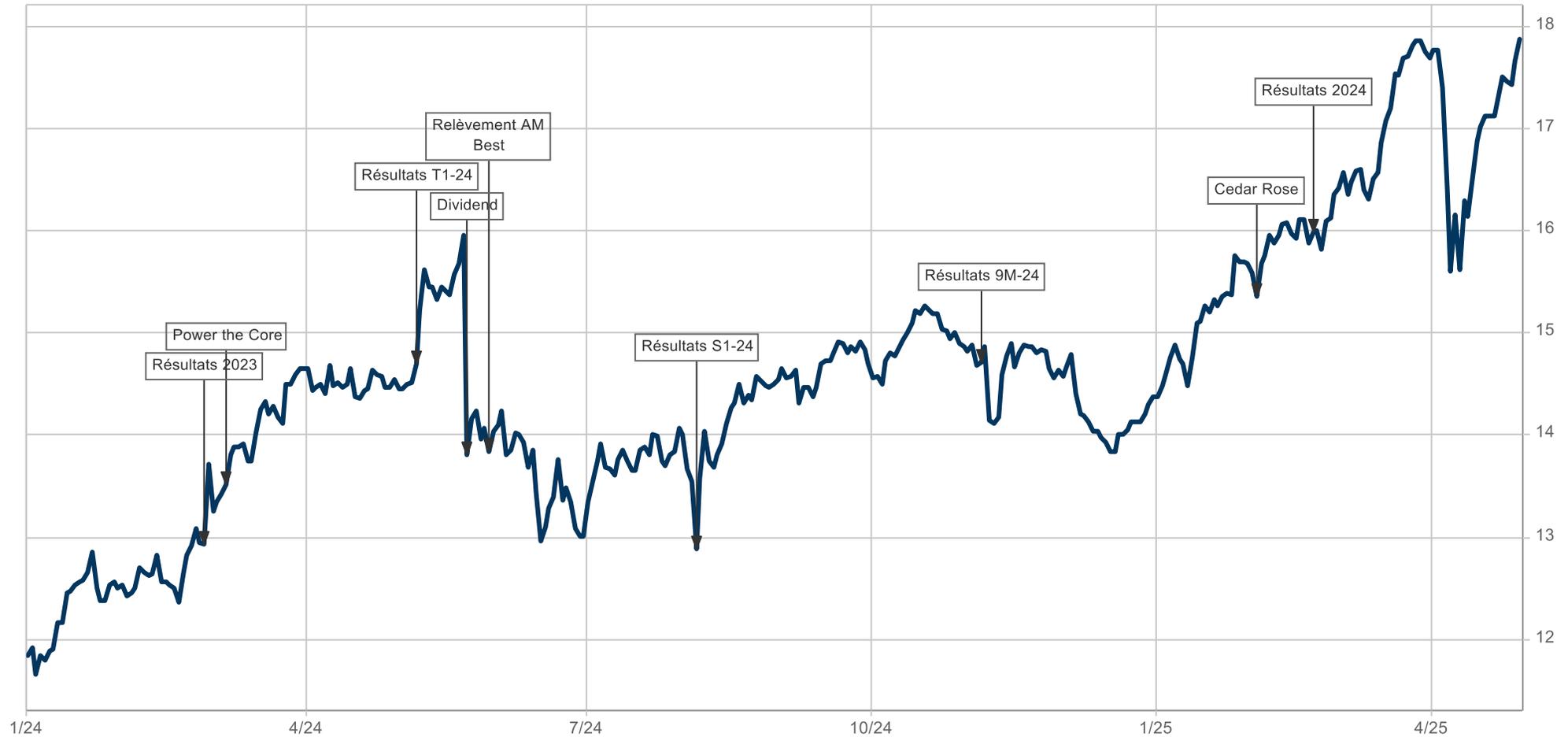
\* Au 30 avril 2025 : y compris 811 143 actions auto détenues dans le cadre du Programme de rachat soit 0,5%, dont 55 185 actions du Contrat de Liquidité (0,04%) et 755 958 actions de transactions sur actions propres (0,50%) \*\* Répartition géographique des actionnaires minoritaires (excl. Arch) – Source : étude d'actionariat réalisée au 31 mars 2025

# COURS DE BOURSE

Coface SA

01-Jan-2024 to 29-Apr-2025

Cours (Local Currency)



Source: FactSet Prices



4

## LA CSRD CHEZ COFACE

CAROLE LYTTON  
SECRÉTAIRE GENERAL



# LA CSRD EN RÉSUMÉ

La CSRD est une directive de l'UE qui vise à mettre en place un cadre harmonisé et transparent pour la publication d'informations sur le développement durable pour les entreprises de l'UE.



## Périmètre

Avec une mise en œuvre progressive pour plus de 50 000 entreprises\*:

- › Toutes les sociétés cotées de l'UE
- › Puis toutes les sociétés non cotées de l'UE (CA sup à 50M€)
- › Grandes sociétés non européennes ayant une présence significative dans l'UE

## Quand?

Du: 1er janvier 2025 pour les grandes entreprises

Jusqu'au: 1er janvier 2029 pour les entreprises des pays tiers

## Quelle nouveauté?

- › L'architecture du reporting est établie autour de 12 thèmes (12 ESRS)
- › Les points de données applicables sont prédéfinis\*\*
- › L'audit externe est renforcé\*\*\*

## Ce qui est requis

- › Une matrice de double matérialité
- › La collecte des points de données appropriés et/ ou narratifs
- › La publication de l'état de durabilité dans le rapport annuel

\* Réduction à 10 000 entreprises

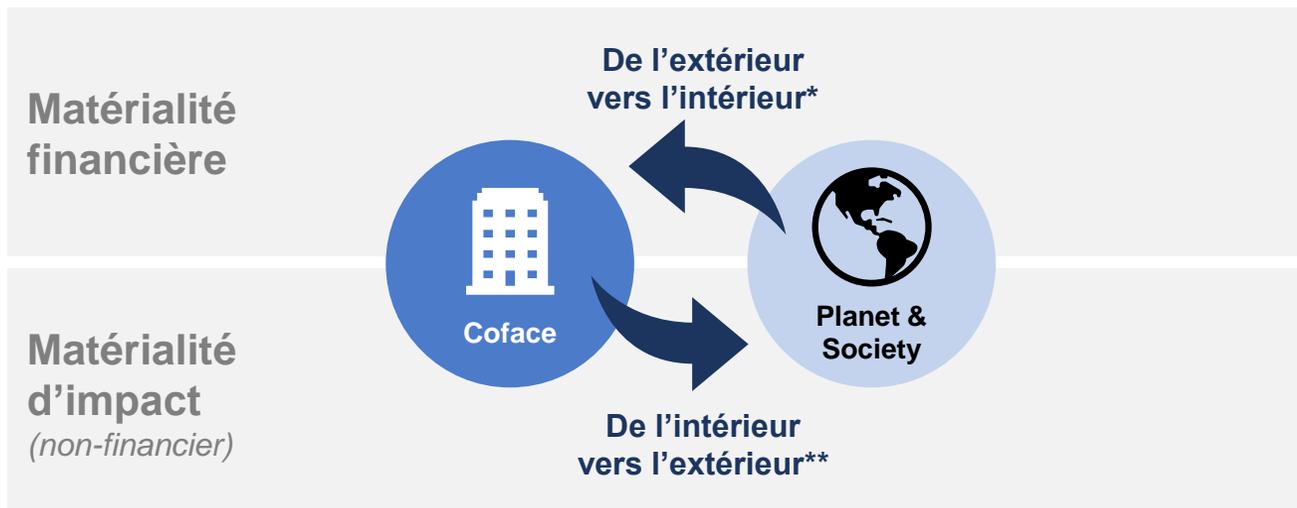
\*\* Simplification possible des ESRS et du nombre de points de données

\*\*\* A confirmer par la directive Omnibus

# LA MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ COFACE EST STRUCTURÉE AUTOUR DE 3 ESRS

Impact de l'entreprise sur les questions de durabilité ainsi que l'impact financier des questions de durabilité sur l'entreprise

L'établissement de cette matrice permet de se concentrer sur les données ESG significatives pour éviter les sujets non matériels pour l'entreprise



\* Impact des aspects de durabilité sur la performance commerciale, les résultats commerciaux et la situation de Coface

\*\* Impacts des activités de Coface sur le développement durable

## European Sustainability Reporting Standards (ESRS)

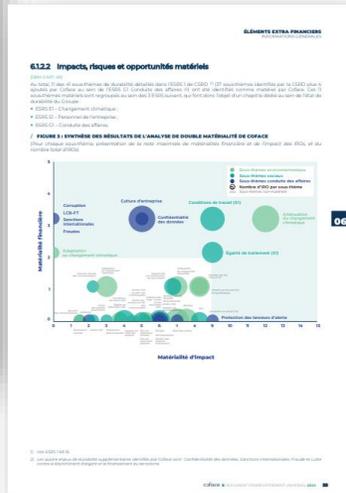
Commun Obligatoire	ESRS 1 – Exigences générales <i>Non soumis à la divulgation des données</i>	
	ESRS 2 – Informations générales	
Sujet à l'analyse de double matérialité	Matériel pour Coface	E1 – Changement climatique
		S1 – Main-d'œuvre propre
		G1 – Conduite des affaires
	Non-matériel pour Coface	E2 – Pollution
		E4 – Biodiversité et écosystèmes
		E3 – Eau et ressources marines
		E5 – Économie circulaire
		S2 – Travailleurs dans la chaîne de valeur
		S3 – Communautés affectées
		S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

# UNE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE SUR 3 ANS

E1 – Une augmentation du périmètre d'utilisation de données réelles sur 3 ans basée sur des critères de chiffre d'affaires et ETP



# ETAT DE DURABILITÉ DE COFACE



**PÉRIMÈTRE POUR 2024 :**  
**406 points de données**

- 109 pour ERSR 2
- 155 pour E1
- 105 pour S1
- 37 pour G1

**180 pages pour le chapitre 6 en français (36% de l'URD), incluant:**

- › 12 pages d'avant-propos
- › 168 pages pour la CSRD
  - 23 pages pour ERSR 2
  - 62 pages pour E1 (11 pages de taxonomie)
  - 52 pages pour S1
  - 28 pages pour G1
  - 3 pages pour le rapport de certification

5

**RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**DELOITTE  
FORVIS MAZARS**



6

## PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

**BERNARDO SANCHEZ INCERA**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



# GOVERNANCE DE COFACE SA EN 2024

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE DES  
ACTIONNAIRES

Nomme et révoque

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Nomme et révoque

Comité des comptes et de l'audit

Comité des risques

Comité des nominations, des  
rémunérations et de la RSE

DIRECTEUR  
GÉNÉRAL

Comité de direction générale

Comité exécutif

Le référentiel de la gouvernance COFACE SA : le code Afep-Medef

# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2024

## Conseil d'administration

Président  
(indépendant)



**Bernardo SANCHEZ INCERA**  
Age : 64  
› Administrateur

Administrateurs  
indépendants



**Isabelle LAFORGUE**  
Age : 44  
› Directrice Innovation,  
& Business Excellence  
AstraZeneca France



**Laetitia LEONARD-REUTER**  
Age : 49  
› Directeur général délégué et CFO  
Generali France



**Nathalie LOMON**  
Age : 53  
› Directrice Financière  
Cerba Healthcare



**Sharon MACBEATH**  
Age : 55  
› Directeur des ressources  
humaines  
Hermès International



**Laurent MUSY**  
Age : 57  
› Président directeur général  
Armaceil (depuis 1<sup>er</sup> avril 2024)

Administrateurs  
non-  
indépendants\*



**Janice ENGLSBE**  
Age: 56  
› Executive VP & Chief Risk Officer  
Arch



**Marcy RATHMAN**  
Age: 59  
› Directeur de la RSE  
Arch



**David GANSBERG**  
Age: 52  
› Président  
Arch



**Nicolas PAPADOPOULO**  
Age: 62  
Démission en date du 14/02/2025  
› Directeur général  
Arch



**Yves CHARBONNEAU**  
Age: 50  
Cooptation en date du 20/02/2025  
› Senior Vice President  
› Arch Insurance Company Ltd (Canada)

## Chiffres clés

10

administrateurs

Président

Indépendant

60 %

Administrateurs  
indépendants

60 %

Administratrices

50 %

Administrateurs  
étrangers

\*1 Représentant Arch Capital Group Ltd.

# COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2024

100%

des comités présidés par des femmes

## COMITÉS DES COMPTES ET DE L'AUDIT

3 MEMBRES : 2 **INDÉPENDANTS** DONT LE PRÉSIDENT

LAETITIA LEONARD-REUTER (PRÉS.)

ISABELLE LAFORGUE

DAVID GANSBERG

- › Yves Charbonneau a été nommé en remplacement de David Gansberg le 20 février 2025

## COMITÉS DES RISQUES

4 MEMBRES : 3 **INDÉPENDANTS** DONT LE PRÉSIDENT

NATHALIE LOMON (PRÉS.)

ISABELLE LAFORGUE

LAURENT MUSY

JANICE ENGLÉSBE

## COMITÉS DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE

3 MEMBRES : 2 **INDÉPENDANTS** DONT LE PRÉSIDENT

SHARON MACBEATH (PRÉS.)

BERNARDO SANCHEZ INCERA

NICOLAS PAPADOPOULO

- › David Gansberg a été nommé en remplacement de Nicolas Papadopoulos le 20 février 2025

# ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

## MISSIONS

Déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre

## FONCTIONNEMENT

**RÉUNIONS :**  
8 SÉANCES DE TRAVAIL  
EN 2024\*

**TAUX D'ASSIDUITÉ  
MOYEN :**

89 %

## PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2024

- › EXAMEN ET ARRÊTÉ DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDÉS 2023 - EXAMEN DES COMPTES TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS
- › APPROBATION DU BUDGET 2025
- › MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL
- › SOLVABILITÉ II : APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES ÉCRITES
- › APPÉTIT AU RISQUE
- › RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES : ORSA, SFCR, RSR, RAPPORTS ACTUARIELS
- › RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL
- › COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- › ÉVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
- › PLAN DE *LONG TERM INCENTIVE* « LTIP 2024 »
- › PROGRAMME DE LIQUIDITÉ
- › POLITIQUE GÉNÉRALE DE RÉMUNÉRATION 2024
- › POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GENERAL, DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ADMINISTRATEURS POUR 2024
- › RACHAT D'ACTIONS LTIP
- › APPROBATION D'UNE POLITIQUE RSE GLOBALE
- › SUIVI DU PROJET « CSRD »

# ACTIVITÉ DU COMITÉ DES COMPTES ET DE L'AUDIT EN 2024

## MISSIONS

- › SUIVI DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
- › SUIVI DU CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- › SUIVI DE L'INDÉPENDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET RESPECT DE LA DÉONTOLOGIE
- › SÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- › APPROBATION DE LA FOURNITURE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE SERVICES NON LIÉS À LA CERTIFICATION DES COMPTES
- › MISSIONS RELATIVES AU CONTRÔLE INTERNE : ORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'AUDIT, EXAMEN DU PLAN D'AUDIT ET DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR CETTE DIRECTION

## FONCTIONNEMENT

**COMPOSITION :**  
3 MEMBRES, DONT 2  
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR LAËTITIA  
LEONARD-REUTER,  
ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

**RÉUNIONS :**  
5 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2024

**TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :**  
100%

## PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2024

- › EXAMEN DES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2023
- › EXAMEN DES COMPTES TRIMESTRIELS ET SEMESTRIELS POUR L'EXERCICE 2024
- › REVUE DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- › EXAMEN DU BUDGET 2025
- › EXAMEN ET APPROBATION DU PLAN D'AUDIT 2025
- › PROTECTION DU BILAN CONTRE LES RISQUES DE CHANGE
- › REVUE DE LA POLITIQUE D'AUDIT INTERNE
- › POINTS RÉGULIERS SUR L'ACTIVITÉ D'AUDIT

# ACTIVITÉ DU COMITÉ DES RISQUES EN 2024

## MISSIONS

- › EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES (CARTOGRAPHIE, RISQUES MAJEURS AU PASSIF ET À L'ACTIF, ORSA, APPÉTENCE AU RISQUE..)
- › EXAMEN DES RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA SOCIÉTÉ
- › SUIVI DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES AYANT UN IMPACT SUR LA SOLVABILITÉ ET LA GOUVERNANCE DU GROUPE
- › SUIVI CONTINU DE L'ACTIVITÉ CONFORMITÉ
- › SUIVI DU BESOIN EN CAPITAL DU GROUPE
- › MISE EN PLACE DES CONTRÔLES OPÉRATIONNELS DE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

## FONCTIONNEMENT

**COMPOSITION :**  
4 MEMBRES, DONT 3  
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR NATHALIE LOMON,  
ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

**RÉUNIONS :**  
5 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2024

**TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :**  
100%

## PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2024

- › CARTOGRAPHIE GLOBALE DES RISQUES Y COMPRIS LES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
- › MODELE INTERNE PARTIEL
- › POLITIQUES ÉCRITES
- › INDICATEURS D'APPÉTENCE AU RISQUE
- › RAPPORTS RÉGLEMENTAIRES : ORSA, RSR ET SFCR ET RAPPORT DU CONTRÔLE INTERNE RELATIF À LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT
- › ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ
- › RAPPORTS ACTUARIELS
- › CYBERSÉCURITE
- › PLAN DE SUCCESSION DES FONCTIONS RISQUES ET CONFORMITÉ

# ACTIVITÉ DU COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE EN 2024

## MISSIONS

- › MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- › MODALITÉS DE NOMINATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- › ETABLISSEMENT ET GESTION D'UN PLAN DE SUCCESSION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ
- › EXAMEN, ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI STRATÉGIQUE RSE

## FONCTIONNEMENT

**COMPOSITION :**  
3 MEMBRES, DONT 2  
ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

IL EST PRÉSIDÉ PAR SHARON  
MACBEATH, ADMINISTRATEUR  
INDÉPENDANT

**RÉUNIONS :**  
2 SÉANCES DE TRAVAIL EN 2024

**TAUX D'ASSIDUITÉ MOYEN :**  
100%

## PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2024

- › POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2024
- › RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- › RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2023
- › POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 2024
- › EXAMEN D'UN *LONG TERM INCENTIVE PLAN* 2024
- › LIVRAISON DU PLAN LTIP 2021
- › PLAN DE SUCCESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF
- › POLITIQUE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION 2024
- › LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR LA DRH
- › POLITIQUE GLOBALE RSE
- › SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DE LA CSRD

# ÉVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

## MÉTHODOLOGIE

**L'évaluation des travaux du conseil d'administration et de ses comités spécialisés a été menée en 2024 par un cabinet externe (Adaltys) autour des sept thèmes suivants :**

- › la composition du conseil ;
- › l'organisation et le fonctionnement du conseil ;
- › les travaux du conseil ;
- › les comités spécialisés ;
- › les interactions entre administrateurs et avec le directeur général ;
- › l'évaluation des mesures prises à la suite de la dernière auto-évaluation du conseil ;
- › la contribution individuelle de chaque membre du conseil.

## BILAN

Le Cabinet Adaltys a présenté les résultats de l'évaluation au conseil d'administration le 20 février 2025. Tous les membres considèrent la performance du conseil très satisfaisante. La diversité du conseil est appréciée, ainsi que l'implication des membres, la complémentarité des profils et la liberté d'expression. Les membres ont également reconnu la qualité de l'organisation, du dialogue et de la relation avec le président et le directeur général. Ils estiment que la performance du conseil s'est améliorée depuis la dernière évaluation et relèvent l'amélioration du suivi des décisions prises par le conseil.

**Principale piste d'amélioration retenue pour 2025 :**

- › Consacrer encore plus de temps aux questions des ressources humaines et aux présentations d'activités des régions.

7

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

**SHARON MACBEATH**

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES NOMINATIONS, DES  
RÉMUNÉRATIONS ET DE LA RSE



# RÉMUNÉRATION TOTALE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Rémunération fixe : 980 K€

Rémunération variable annuelle : 1 551 623 €

- › Ce montant résulte de la surperformance des objectifs financiers et managériaux, atteints à hauteur de 158,33%.
- › Bonus cible : 100% de la rémunération fixe, i.e. 980 K€ pour une atteinte des objectifs de l'année de performance à 100% (60% des objectifs financiers et 40% des objectifs stratégiques et managériaux)
- › Amplitude : de 0 à 170% de la rémunération fixe :
  - › De 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250%
  - › De 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%
- › Le versement de 30 % de la rémunération variable annuelle est différé \*



	Objectifs	Poids de l'objectif	Marges de fluctuation	Taux d'atteinte de l'objectif sur 100%	Taux d'atteinte Bonus
Objectifs financiers (60%)	Résultat net	20%	20%	170%	250%
	Chiffre d'affaires	10%	10%	98%	80,99%
	Cost ratio net de réassurance	10%	3 pts	112%	118,02%
	Loss ratio brut de réassurance	10%	5 pts	327%	250%
	Chiffre d'affaires de l'information & Debt Collection	10%	20%	108%	159,29%
Objectifs stratégiques et managériaux (40%)	Plan stratégique	15%		125%	125%
	Stratégie RSE	10%		125%	125%
	Maintien de l'engagement des salariés et satisfaction clients	10%		125%	125%
	Plan de succession du comité exécutif	5%		75%	75%
<b>TOTAL</b>					<b>158,33%</b>

Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions) :

- › Attribution of 131 605 actions de performance dans le cadre du plan 2024, évaluées à 1 666 000 € à la date d'attribution\*\*, soit 170% de la rémunération fixe

La rémunération totale versée au titre de 2023 reflète à hauteur de 77% des critères de performance

# RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2025 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOUMISE À APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2025

**Rémunération fixe: 980 K€**, établie en 2024 dans le cadre du renouvellement du mandat

**Rémunération variable annuelle cible : 980 K€**

- › Cible : 100% de la rémunération fixe, soit **980 K€ à 100% d'atteinte des objectifs** fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)
- › Amplitude : **de 0 à 170% de la rémunération fixe**
- › Modalités de versement : 30 % de la rémunération variable annuelle est différé et versé pour 50% en N+2 et 50% en N+3. La rémunération différée n'est pas versée en cas de perte observée à la date de versement ou de révocation pour faute grave ou lourde

**Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions) soumise à des conditions de performance à hauteur de 170% de la rémunération fixe, représentant 105 586 actions à la date d'attribution**

**La rémunération globale cible repose à hauteur de 73 % sur des critères de performance**



	Objectifs	Poids de l'objectif	Marges de fluctuation
<b>Objectifs financiers (60%)</b>	Résultat net	12%	20%
	Chiffre d'affaires	12%	10%
	Cost ratio net de réassurance	12%	3 pts
	Loss ratio brut de réassurance	12%	5 pts
	Chiffre d'affaires de l'information & Debt Collection	12%	20%
<b>Objectifs stratégiques et managériaux (40%)</b>	Plan stratégique : Poursuite des principales initiatives du plan stratégique (BI, Mid-market, investissements dans la technologie, etc.)	15%	
	Stratégie RSE : - Poursuite du plan de réduction des émissions et de la mise en œuvre de la CSRD - Maintien d'une tendance positive de la perception de DEI par les collaborateurs, mise en œuvre du plan d'actions global DEI 2025	5%	
	Maintien de l'engagement des salariés et satisfaction clients	10%	
	Plan de succession du comité exécutif	10%	

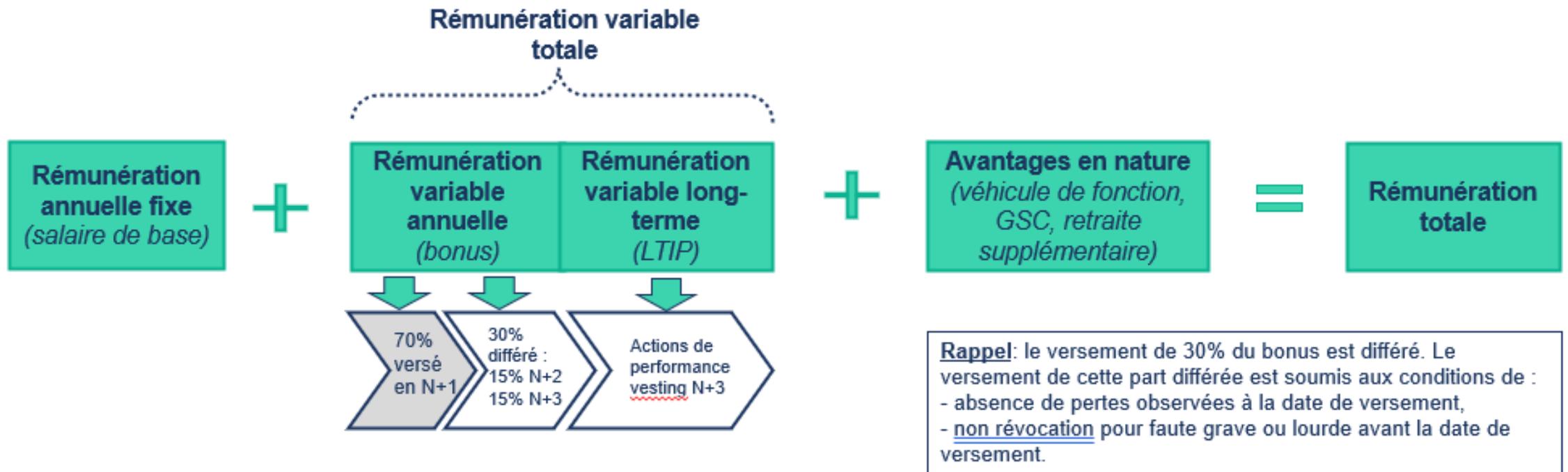
# RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME 2025 SOUS FORME D' ACTIONS DE PERFORMANCE

CRITÈRES*	POIDS
Bénéfice net par action au 31/12/2027	35%
Performance relative de l'action Coface mesurée par le " <i>Total Shareholder return</i> " (TSR) de COFACE SA comparée à la performance des sociétés composant l'indice Euro Stoxx d'assurance au 31 décembre 2027	35%
Proportion de femmes dans le senior management de Coface (Top 200) au 31 décembre 2027	15%
Réduction des émissions du portefeuille d'investissements au 31 décembre 2027	15%

(\*) Le pourcentage d'atteinte peut varier de 80% à 120% pour chaque critère et une compensation entre les critères est possible. En tout état de cause, ce mécanisme ne peut pas mener à l'acquisition de plus de 100% du nombre des actions attribuées. De plus, aucune compensation n'est possible pour un critère dont le taux d'atteinte est inférieur à 80%

# STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION 2025 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## SYNTHÈSE DE LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE M. XAVIER DURAND



# RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX NON EXÉCUTIFS AU TITRE DE 2024

Le président du conseil d'administration, M. Bernardo Sanchez Incera, administrateur indépendant, perçoit une rémunération annuelle forfaitaire d'un montant de 180 000 €.

Au titre de l'année 2024, la rémunération des administrateurs est répartie comme suit entre le conseil d'administration et ses comités spécialisés :

		Part fixe (par an, pro-rata temporis de la durée du mandat)	Par variable (par séance et plafonnée)
Conseil d'administration	Membres	8 000 €	3 000 €
Comité des comptes et de l'audit	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des risques	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des nominations, des rémunérations et de la RSE	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €

Plafonnée : - à six séances pour le Conseil d'administration, Comité des comptes et de l'audit et le Comité des risques  
- à cinq séances pour le Comité des nominations, des rémunérations et de la RSE

Éléments dus au titre de 2024

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants dus au titre de l'exercice 2024 (€)
Janice ENGLÉSBE	41 000
David GANSBERG	41 000
Chris HOVEY	9 333,33
Isabelle LAFORGUE	56 000
Laetitia LEONARD-REUTER	58 000
Nathalie LOMON	58 000
Sharon MACBEATH	49 000
Laurent MJSY	41 000
Nicolas PAPADOPOULO	26 000
Marcy RATHMAN	18 333
<b>TOTAL</b>	<b>397 666,67</b>

# POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX NON EXÉCUTIFS AU TITRE DE 2025

---

- › Il est proposé d'établir le montant de la rémunération annuelle forfaitaire du président du conseil d'administration, M. Bernardo Sanchez Incera, administrateur indépendant, à la hauteur de 240 000 € (vs. 180 000 € en 2024).
- › La rémunération des membres du Conseil ainsi que des présidents et des membres des comités du Conseil d'administration reste inchangée.

8

## PRÉSENTATION DES 28 RÉSOLUTIONS

**CAROLE LYTTON**  
SECRÉTAIRE GENERAL



# PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

---

22 RÉSOLUTIONS  
À CARACTÈRE  
ORDINAIRE



# 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 1<sup>ère</sup> RÉSOLUTION

**Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024**

Résultat net : 235,719 M€

## 2<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024**

Résultat net (part du groupe) : 261,067 M€

# 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 3<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Affectation du résultat 2024 et mise en paiement du dividende :

Versement aux actionnaires d'un montant de 209 167 024 € soit un dividende de **1,40 € par action**

› Détachement du dividende : **20 mai 2025**

› Mise en paiement : **22 mai 2025**

# 4<sup>ème</sup> ET 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 4<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Ratification de la cooptation de Marcy Rathman** intervenue le 5 août 2024 en remplacement de Christopher Hovey

## 5<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Ratification de la cooptation de Yves Charbonneau** intervenue le 20 février 2025, en remplacement de Nicolas Papadopoulo

# 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> ET 8<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 6<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de M. Bernardo Sanchez Incera** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

## 7<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de Mme Janice Englesbe** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

## 8<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de M. David Gansberg** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

# 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> ET 11<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 9<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de Mme Nathalie Lomon** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

## 10<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de Mme Marcy Rathman** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

## 11<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Renouvellement du mandat de M. Yves Charbonneau** pour une durée de quatre années, à la suite de l'expiration de son mandat précédent.

# 12<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 12<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Nomination de Monsieur Sébastien Proto en qualité d'administrateur** pour une durée de quatre exercices, sur le siège vacant à l'expiration du mandat de Madame Isabelle Laforgue.

Le mandat de Monsieur Sébastien Proto arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera en 2029 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

# 13<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 13<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société

Exemples possibles de rachat :

- › Favoriser la liquidité et animer le marché des titres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement.
- › Attribuer aux mandataires sociaux et aux salariés des actions dans le cadre de plan d'attribution d'actions, de plans d'épargne salariale ou toute autre forme d'allocation d'actions aux membres du personnel.
- › À titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.  
**Limite** : 10 % du nombre d'actions composant le capital social  
**Durée** : 18 mois

**Le conseil s'interdit de faire usage de cette autorisation à compter du dépôt par un tiers d'un projet d'offre publique visant les titres de la Société.**

# 14<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 14<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- › Aucune nouvelle convention autorisée au cours de l'exercice 2024

# 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> ET 17<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 15<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation des informations mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux non dirigeants en application de l'article L.22-10-34 I du Code de commerce

## 16<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ou attribués au titre du même exercice à M. Bernardo Sanchez Incera, Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce

## 17<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ou attribués au titre du même exercice à M. Xavier Durand, Directeur général, en application de l'article L.22-10-34 II du Code de commerce

# 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> ET 20<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 18<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce

## 19<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce

## 20<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, en application de l'article L.22-10-8 du Code du commerce

# 21<sup>ème</sup> ET 22<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 21<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### **Nomination d'un auditeur des informations en matière de durabilité**

Nomination de la société Deloitte & Associés, en qualité d'auditeur en charge de la certification des informations en matière de durabilité, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

## 22<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### **Nomination d'un commissaire aux comptes**

Renouvellement de Deloitte & Associés en tant que commissaires aux comptes de la Société, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

# PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

## 6 RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE EXTRAORDINAIRE



# 23<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 23<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre**

- › Annulation possible dans la limite de 10% du capital social, par période de 24 mois
- › Durée : 26 mois

# 24<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 24<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise**

**Délégation destinée à permettre de développer l'actionnariat salarié en France au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise**

**Plafond : 3,2 M€**

- › Imputation sur le plafond nominal global de la 15<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 16 mai 2024
- › Plafond commun avec celui de la 25<sup>ème</sup> résolution

**Durée : 26 mois**

# 25<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 25<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée**

**Délégation destinée à permettre de développer l'actionnariat salarié direct au profit des salariés de la société et des sociétés liées ayant leur siège social hors de France**

**Plafond : 3,2 M€**

- › Imputation sur le plafond nominal global de la 15<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 16 mai 2024
- › Plafond commun avec celui de la 24<sup>ème</sup> résolution

**Durée : 18 mois**

# 26<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 26<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

**Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées**

**Autorisation visant à permettre l'attribution d'actions gratuites au profit de mandataires sociaux et salariés de la société**

**Attribution définitive** : pouvant être soumise en partie ou en totalité à des conditions de performance

**Enveloppe maximale** : 1 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de la décision de leur attribution

- › Imputation sur le plafond nominal global de la 15<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 16 mai 2024

**Période d'acquisition minimale** : 3 ans, sans période de conservation

Délégation au conseil avec faculté de subdélégation pour arrêter l'identité des bénéficiaires et le nombre d'actions, déterminer les conditions de performance

**Durée** : 38 mois

# 27<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 27<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Modification de l'article 18 des Statuts

Adaptation des statuts aux dispositions de la loi du 13 juin 2024 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France (la « Loi Attractivité »), étendant la faculté pour le conseil d'administration de recourir à une consultation écrite pour toute décision entrant dans sa compétence.

# 28<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

## 28<sup>ème</sup> RÉSOLUTION

### Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités



---

# QUESTIONS ET RÉPONSES



---

# VOTE DES RÉSOLUTIONS



---

# RÉSULTAT DES VOTES



**9**  
**CLÔTURE**

**BERNARDO SANCHEZ INCERA**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**XAVIER DURAND**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

